

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Croisière sur le «Lausanne», bateau amiral avec animation par les fanfares.

Gratuit pour les habitants de Bourg-en-Lavaux.

BILLETS

Chaque personne participant à la croisière doit retirer son billet à l'administration communale de Bourg-en-Lavaux à Cully.

Délai de retrait

Jusqu'au 31 juillet 2013 (en fonction des heures d'ouverture de l'administration)

TARIFS POUR LES NON-RÉSIDENTS

Adultes: Fr. 20.–

Enfants de 6 à 16 ans: Fr. 10.–

Afin de rehausser le caractère de la fête, nous demandons à la population de pavoiser. Les enfants sont invités à participer au cortège avec leurs lampions.

RESTAURATIONS ET BOISSONS

Cette année la Lyre de Lavaux collabore avec plusieurs sociétés locales pour vous offrir un choix varié de restauration et boissons. Ouverture des stands de ravitaillement dès 16h00.

CULTE PATRIOTIQUE PAROISSIAL

Dimanche 28 juillet 2013 à 10h00

Afin de marquer dignement la célébration de notre fête nationale, une excellente tradition veut qu'un culte patriotique paroissial soit célébré sur la place d'Armes de Cully.

Nous invitons les autorités et la population de Bourg-en-Lavaux à participer à cette célébration.

En cas de pluie, le culte se déroulera au Temple de Cully.

En vue d'éviter des accidents, et par respect pour les orateurs, il est strictement interdit d'utiliser des engins pyrotechniques et autres feux d'artifice au centre de la fête et durant la cérémonie. Les fusées devront être allumées et tirées en utilisant les dispositifs mis en place sur les murs du bord du Lac.

PROGRAMME

- dès 6h00 **Diane patriotique**
Réveil en musique dans les villages par la Fanfare de Grandvaux et la Lyre de Lavaux.
- dès 16h00 **Animations pour les enfants**
- 18h00 **Départ de la croisière**
Embarquement dès 17h30 à l'embarcadère CGN de la place d'Armes à Cully.
- 19h15-20h30 **Sonnerie des cloches**
- 20h30 **Cortège**
Formation sur la place de fête entre l'obélisque et le restaurant «Au Major Davel», puis circuit: Rue Davel inférieure – Place de l'Hôtel- de-Ville – Route de Lausanne – Rue de la Gare – Rue du Temple – Rue Davel supérieure – Rue Davel inférieure et arrivée à la place d'Armes.
- 21h15 **Cérémonie officielle (place d'Armes)**
Présidée par Madame Le Provost, Présidente du Conseil communal.
Message de Madame Nicole Gross, Municipale.
Message œcuménique de Madame Monique Bersier.
Cérémonie agrémentée par les fanfares avec hymne national chanté par l'assemblée.
- 22h00 **Feux commémoratif et d'artifice**
Feu commémoratif sur le lac, sur un radeau, au droit de la place d'Armes.
Feu d'artifice.
- 22h30 environ **Bal populaire**
Suite de la fête avec un bal et musique pour tous conduit par DJ Loïc.

